

Annexe

La caisse nationale de sécurité sociale		
Les documents objet d'échange électronique avec d'autres structures publiques	Les structures publiques demandant ces documents pour fournir des prestations administratives au profit des investisseurs	Le mode d'échange électronique adopté
Attestation d'affiliation	<ul style="list-style-type: none"> - L'acheteur public en cas de participation à un appel d'offres. - Les ministères habilités à décerner des décisions d'octroi d'avantage. 	Web service
Attestation de solde	<ul style="list-style-type: none"> - L'acheteur public lors du paiement des fournisseurs des services, des biens ou des travaux (montants supérieurs à 2000^D) - Les ministères habilités à décerner des décisions d'octroi d'avantage. 	Web service
Attestation de situation d'un travailleur non salarié		
Attestation contentieuse		